



Lancement des Brevets Fédéraux



Date : dimanche 11 janvier 2015

Horaires : de 13h00 à 18h00

Lieu : COMPIEGNE – Piscine rue Jacques Daguerre (Mercières)

Objectifs :

- + Connaître la filière de formation aux Brevets Fédéraux
- + Choisir la formation et s’y inscrire
- + Réussir les tests de natation
- + Comprendre le cursus de formation choisi (alternance cours et stage, évaluations...)

Programme :

13h00 : accueil et présentation des personnes présentes

13h30 : présentation de l’ERFAN, de la filière de formation aux Brevets Fédéraux, des modalités de formations BF (principe d’alternance cours/stage, travail à fournir, évaluations...)

14h15 : réponses aux questions, choix du Brevet Fédéral à suivre

15h à 17h : accès au bassin pour tests de natation (voir pièce jointe) : uniquement pour les personnes désirant s’inscrire en formation

17h : retour en salle pour les questions diverses et confirmation d’inscription.

Inscription :

Téléchargement du dossier spécifique sur notre site internet : www.ffnpicardie.com : rubrique : les dossiers - formations et erfan – brevet fédéral : faire le choix du BF suivi

La complétude du dossier est nécessaire pour valider l’inscription.

Tests de natation : (prévoir vos affaires de natation)

+ **Sécurité** :

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n’est pas autorisé : l’utilisation de l’échelle est interdite) :

départ libre du bord du bassin,

25m nage libre

Recherche de mannequin et remontée jusqu’à la surface

Remorquage d’une personne sur 25m

Sortie de l’eau de cette personne (non obligatoire pour les assistants-clubs et BF.1)

+ **Savoir nager (ou sauv’nage)** :

une entrée libre dans l’eau,

- un déplacement ventral sur 25 mètres,

- un déplacement dorsal de 25 mètres,

- ensuite le candidat effectuera une recherche d’objet dans une profondeur supérieure à sa taille.

+ **Pass’compétition (discipline retenue)** :

➤ Course : 100m 4 nages

➤ Synchro : parcours

Questions fréquemment posées :

+ Qu'est-ce que l'ERFAN ?

- Il s'agit de l'Ecole Régionale de Formations aux Activités de la Natation. C'est le service formation du Comité Régional de Natation. L'équipe est composée de plusieurs formateurs issus des clubs et des piscines partenaires. L'ERFAN Picardie est placée sous la responsabilité de Séverine FREIN.

+ J'hésite entre le BF.1 ou l'Assistant-club, que dois-je choisir ?

- Tout dépend de votre volonté de formation : voulez-vous encadrer, être responsable des enfants de l'école de natation, et vous orienter vers le métier de maître-nageur ou d'entraîneur ? Ou alors, souhaitez-vous aider le club et assister votre entraîneur ? Avez-vous plus ou moins de temps à consacrer à cette formation.

+ Je n'ai pas le PSC.1 (Prévention Secours Civiques de niveau 1), puis-je quand même m'inscrire en formation ?

- Oui, néanmoins vous devrez l'obtenir avant la fin de votre formation.

+ Les tests de natation sont-ils obligatoires ?

- Oui, il s'agit d'une disposition réglementaire.

+ Je ne peux pas être présent dimanche 11 janvier, une autre réunion est-elle prévue ?

- Non ce n'est pas prévu.

+ Je ne peux pas être présent dimanche 11 janvier, je suis vraiment très intéressé par un BF, pourrais-je malgré tout intégrer la formation ?

- Sous certaines conditions, au cas par cas, et uniquement après un entretien, la question pourra être étudiée par l'ERFAN.

+ Y'a-t-il des aides financières pour payer ma formation ?

- Le Comité Régional a déjà réduit le coût de formation. Chaque formation bénéficie donc déjà d'une aide régionale. Il vous faut ensuite étudier ce point avec votre club.

+ Je ne pourrais pas me libérer à tous les regroupements prévus dans la formation, est-ce gênant ?

- Oui. L'assiduité est obligatoire. Si vous êtes absent, vous ne pourrez pas passer les évaluations. Il faudra rattraper les cours manqués, et cela n'est souvent possible que l'année d'après, et sous certaines conditions à étudier avec l'ERFAN.

+ Puis-je suivre plusieurs BF en même temps ?

- Non, le principe des formations fédérales est de suivre un diplôme par année.

+ Quelle est la différence avec le BNSSA ?

- Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique permet de surveiller des baignades (piscine ou plage), alors que les BF permettent d'encadrer des groupes de natation FFN. Ce sont donc des diplômes différents, qui peuvent néanmoins s'ajouter l'un à l'autre.